

Textes officiels

Médicaments vétérinaires

Un arrêté en date du 28 janvier 2005 définit les bonnes pratiques de laboratoires pour les médicaments vétérinaires, leurs modalités d'inspection et de vérification ainsi que la délivrance de documents attestant de leur respect. Les bonnes pratiques forment un système de garantie portant sur le mode d'organisation des études de sécurité non cliniques ayant trait à la santé et à l'environnement. Les dispositions de ces bonnes pratiques sont établies par la directive du Parlement et du Conseil 2004/10/CE du 11 février 2004 et leur vérification est définie par la directive 2004/9/CE du 11 février 2004. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments est l'autorité compétente chargée de l'évaluation du degré de conformité aux recommandations des bonnes pratiques de laboratoire et de la certification.

Arrêté du 28 janvier 2005, JO du 20 février 2005.

Médicaments à usage humain

Un décret modifiant le Code de la santé publique précise les conditions d'autorisation de mise sur le marché de médicaments à usage humain. Le titulaire de l'autorisation doit faire parvenir toute demande de modification à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, autorité compétente dans ce domaine.

Décret n° 2005-156 du 18 février 2005, JO du 23 février 2005.

2^e Université d'été francophone en santé publique Besançon du 3 au 8 juillet 2005

Semaine de formation et d'échanges organisée conjointement par l'Urcam de Franche-Comté et la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.

Cette Université d'été propose 16 modules d'enseignement. La promotion de la santé en constitue le fil conducteur. Elle est destinée prioritairement à des professionnels en activité et des élus œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Demande de renseignements et inscription :
<http://www.urcam.org/univete/index.htm>

Contact : Pascale Baudier
au 03 81 66 55 75,
par télécopie au 03 81 66 58 69
et par courriel à pascale.baudier@univ-fcomte.fr

Inscription à tarif préférentiel jusqu'au 31 mars 2005

Date limite d'inscription : 15 mai 2005



Contrôle sanitaire des eaux

Un arrêté définit les conditions administratives et techniques dans lesquelles les laboratoires peuvent obtenir un agrément pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux. Il s'agit des eaux destinées à la consommation humaine (à l'exclusion des eaux minérales naturelles), des eaux de piscines et de baignades. Le contrôle sanitaire concerne toute opération de vérification de la qualité des eaux conduite par l'autorité sanitaire compétente dans le but de répondre aux exigences de la réglementation applicable aux eaux considérées.

Arrêté du 24 janvier 2005, JO du 22 février 2005.

Rougeole

La rougeole a été ajoutée à la liste des maladies faisant l'objet d'une transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire.

Décret n° 2005-162 du 17 février 2005, JO du 24 février 2005.

Articles

www.planet-sante.com : un nouvel acteur de santé publique en pays de Loire

Le site Internet pl@net_sante est ouvert depuis le début de l'année 2005. Il a été créé à l'initiative de l'Union régionale des médecins libéraux (URML), des Conseils de l'Ordre de Loire-Atlantique et Mayenne, avec le soutien de l'Urcam, de l'ARH et de la Drass. Il vise à répondre à la forte demande des professionnels de santé en proposant une messagerie sécurisée gratuite, en offrant des référentiels de bonne pratique, en mettant progressivement à jour un annuaire de l'ensemble des institutions sanitaires et sociales et en prévoyant également différents services accessibles aux associations de formation continue et aux maisons médicales de garde. Ce portail s'adresse aussi au grand public qui pourra accéder à des informations sur la santé, la prévention et les démarches administratives.

Santé, Pays de Loire, n° 59, janvier-février 2005.

Les nouveaux concepts de la surveillance épidémiologique dans l'armée française

Face aux changements observés ces dernières décennies dans le domaine des maladies infectieuses (VIH, paludisme résistant et en extension dans tous les pays tropicaux, survenue de maladies virales émergentes et d'épidémies, bio terrorisme...), les armées ont été confrontées à de nouveaux risques. Le réseau de veille épidémiologique doit s'élargir et être alimenté par le maximum de données sur la santé des militaires, sur l'état sanitaire des populations locales mais aussi sur l'état de santé des animaux et disposer de données environnementales, vectorielles et géoclimatiques. Il est ainsi possible avec l'aide des données satellitaires d'établir une cartographie des zones à risque et de prioriser les actions de santé publique. Ce système, qui est à sa phase initiale, offre un intérêt dans la lutte contre le bio terrorisme et dans la détection et le suivi des récentes épidémies de SRAS et de grippe aviaire H5N1. C'est pour cette raison que l'OTAN a décidé en novembre 2002 d'instaurer la surveillance épidémiologique en temps réel comme une priorité dans sa stratégie de lutte contre le risque biologique provoqué. Le service de santé des armées français et son homologue britannique sont sur ce point des promoteurs dont l'OTAN et le processus ECAP (European capability action plan) tireront à terme des bénéfices non négligeables.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2004, tome 188, n° 7, imprimé en 2005.

Dossiers

La loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004

La revue *santé publique* a consacré un numéro spécial à cette loi : les raisons, les principes qu'elle pose, ses objectifs, l'organisation générale du système de santé publique, les actions

programmées au niveau national, les programmations et la mise en œuvre au niveau régional ainsi que les mesures spécifiques inscrites dans la loi : tabac et alcool, cancer, nutrition, santé environnementale et santé au travail, médicaments... Une mise en parallèle avec les lois de santé publique au Canada, en Algérie et en Suisse apporte un autre regard sur la conception de la politique en santé publique.

La revue de la Société française de santé publique, n° 4, décembre 2004, 144 pages.

Un cédérom pédagogique a été élaboré par la direction générale de la Santé afin de familiariser les acteurs avec les dispositions de la loi du 9 août 2004 et les aider à mieux saisir les objectifs de la loi et les enjeux liés à l'évolution de notre système de santé.

ministère des solidarités, de la santé et de la famille, direction générale de la Santé, février 2005. www.sante.gouv.fr

Acteurs locaux et décentralisation

Ce dossier de la *Revue française des Affaires sociales* est consacré à la mise en œuvre de la décentralisation dans le champ de l'aide et de l'action sociale et permet de cerner les attributions, les interventions et le degré d'autonomie des acteurs locaux. La décentralisation n'a fait, semble-t-il, que consolider la double tradition d'intervention facultative/obligatoire des communes et des départements en la matière en leur transférant des compétences exercées jusque-là par les services déconcentrés de l'État et en créant les conditions d'une gestion « partenariale » de l'action sociale. Mais c'est surtout le département qui, en devenant « chef de file » avec de nouvelles attributions, a élargi la palette de ses compétences : ASE, RMI, RMA, APA... Ce dossier montre ainsi l'adaptation complexe des politiques nationales au contexte local. Deux articles concernant des expériences locales étrangères complètent ce dossier et permettent de les confronter avec la situation française : l'un porte sur les « États providence » locaux en Allemagne et l'autre donne un éclairage international sur les formes de décentralisation des systèmes de santé.

Revue française des Affaires sociales, n° 4, octobre-décembre 2004.

Rapports

Systèmes de santé en transition : France

L'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé a publié un rapport qui rappelle les principales mesures prises en France de 1990 à 2003 : les dispositifs et les réformes mis en place ont introduit une évolution dans l'organisation du système de santé (planification, équilibrage et pilotage), du financement, des dépenses de santé (couverture maladie, couverture des soins, sources complémentaires de financement) et d'organisation des services de santé (services de santé publique, soins ambulatoires, soins dispensés au sein des établissements de santé, santé mentale, secteur médico-social, professionnels de santé et leur formation, médicaments). Un chapitre du rapport est consacré à l'allocation des ressources financières (détermination des budgets et allocation des ressources, ONDAM, paiement des hôpitaux, rémunération des professionnels de santé). Le dernier chapitre porte sur les réformes liées aux préoccupations nouvelles apparues ces dernières années : maîtrise des dépenses, difficulté de gestion, accès égaux aux soins, démographie médicale, décentralisation, qualité des soins... Ce rapport est par ailleurs illustré de nombreux tableaux et cartes.

Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé, vol.6, n° 2, 2004, 157 pages.

Les publications de l'Observatoire sont disponibles sur le site : www.observatory.dk

Gestion des âges et politiques de l'emploi

Dans son rapport 2004, l'Igas met l'accent sur la gestion des âges et l'emploi des seniors et s'intéresse aux conséquences des évolutions démographiques actuelles sur les conditions et l'organisation du travail ainsi que sur la formation professionnelle tout au long de la vie. Elle s'intéresse également aux leviers dont disposent les pouvoirs publics pour garantir l'équilibre des âges dans l'emploi. Comment développer les taux d'activité après 50 ans et retarder l'âge moyen de sortie de l'emploi dans le cadre des orientations européennes ? L'Union européenne s'est fixé à Lisbonne en 2000 un objectif global de taux d'emploi de 70 % pour 2010 et en 2001

à Stockholm, un taux d'emploi de 50 % pour la tranche d'âge 55/64 ans. Une enquête menée dans quatre pays (Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Suède) montre que la progression du taux d'emploi des travailleurs âgés s'est réalisée de manière diverse et qu'il n'y a pas de modèle unique de réussite. À la lumière de ces expériences et en s'appuyant sur quelques principes directeurs, l'Igas propose un plan d'action réalisable dans une perspective de changement profond des comportements et d'évolution des mentalités.

Inspection générale des affaires sociales, Rapport Annuel 2004, octobre 2004, 336 pages.

Ouvrages

Santé publique, santé communautaire

Cet ouvrage a pour but d'être un outil de réflexion pour les professionnels de santé et présente une description aussi complète que possible des structures au sein desquelles ces professionnels sont amenés à évoluer. Ils devront de plus en plus s'adapter aux évolutions et articuler leurs activités avec celles d'autres secteurs, comme l'éducation ou l'insertion, la protection judiciaire dans le cadre des quartiers difficiles des grandes villes ou des zones rurales défavorisées. De même, ils seront sans doute confrontés dans le futur, à un niveau collectif ou communautaire, à des défis sociaux et médicaux de plus en plus complexes, assez éloignés de leurs conditions initiales d'apprentissage.

Stéphane Tessier, Jean-Baptiste Andréys, Marie-Adèle Ribeiro, éditions Maloine, 2^e édition, 341 pages.

Ritualités, santé et sida en Afrique : pour une anthropologie du singulier

Cet ouvrage reflète la nécessaire prise en compte simultanée de l'approche médicale et de la perception qu'a le malade de sa situation. En effet, les pratiques et savoirs populaires sur la souffrance, le traitement et la guérison se trouvent confrontés aux pratiques et savoirs du personnel médical. Quel est le rôle de l'anthropologie dans ce contexte ? L'auteur, qui mène depuis une vingtaine d'années des recherches dans les champs religieux et sanitaires en Afrique, explique le rôle de médiateur que l'anthropologue peut remplir dans la compréhension et l'adaptation de la pratique sanitaire, tout en gardant des préceptes d'éthique et d'attention au singulier. Cet ouvrage s'adresse surtout à des chercheurs en sociologie et en anthropologie.

Laurent Vidal, Hommes et sociétés, éditions IRD, Karthala, 2004, 210 pages.

Revue de presse réalisée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Comité de la santé publique
14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.ensp.fr